



ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)

L'assistant(e) maternel(le) travaille à son domicile ou dans une MAM

Fiches métier

Dénominations

Nourrice
Nounou

Gardienn(e) d'enfant(s)
Garde d'enfant(s)



Conditions d'exercice de l'activité

L'assistant(e) maternel(le) accueille à son propre domicile ou dans une maison d'assistant(e)s maternel(le)s (MAM) des enfants, scolarisés ou non. Il ou elle participe à leur développement et à leur éveil au quotidien.

Diplôme

Certification de branche : Assistant maternel / Garde d'enfants niveau 3

Les activités de l'assistant(e) maternel(le)

Instaurer une relation de confiance avec les familles. Favoriser les conditions des temps d'accueil et de séparation avec les parents et les enfants. Prendre en charge le quotidien de l'enfant et l'accompagner dans ses apprentissages : alimentation, sommeil, hygiène corporelle, habillage, sécurité, socialisation. Communiquer de façon efficace avec l'enfant et son entourage. Assurer la sécurité de l'enfant en toutes circonstances. Participe à l'épanouissement, l'éveil et la sécurité de(s) l'enfant(s)

Pour accueillir des enfants à domicile, les assistant(e)s maternel(le)s doivent détenir un agrément du Conseil Départemental.

L'assistant(e) maternel(le) doit être formé(e) par le Conseil Départemental pour exercer le métier.

Les compétences de l'assistant(e) maternel(le)

- Accompagner des familles
- Intervenir auprès d'enfants de moins et de plus de 3 ans
- Intervenir auprès d'enfants en situation de handicap
- Intervenir dans la préparation des repas
- Accompagner les enfants lors de sorties, du sommeil, des activités
- Avoir le Sens de l'organisation et de l'autonomie
- Accompagner les enfants dans l'apprentissage de la propreté, de l'acquisition de la marche et du langage

Le savoir-faire de l'assistant(e) maternel(le)

- Préparer les repas pour enfants d'âges différents
- Réaliser des soins d'hygiène corporelle aux nourrissons
- Mettre en place des activités d'éveil
- Entretien des espaces d'accueil de(s) enfant(s)
- Mettre en place un projet éducatif commun
- Animer des activités de détente et de loisirs
- S'organiser pour du multi-accueil, gérer le travail en équipe
- Organiser et développer son activité professionnelle
- Accompagner un enfant en situation de handicap
- Assurer la prévention et la sécurité

Les qualités requises

- Ecoute, prévention des risques
- Communication, organisation
- Patience, discrétion
- Capacité d'adaptation
- Sens du contact, rigueur
- Organisation, créativité

La formation

L'assistant(e) maternel(le) se forme tout au long de sa vie professionnelle. Il ou elle peut obtenir des blocs de compétences et la certification de branche par la VAE. Les passerelles chez le particulier employeur. employé(e) familial(e), assistant(e) de vie, garde d'enfants.